

www.lafonda.org
Foyer-atelier pour adolescent-e-s
Le Locle

rapport d'activités 2012



ENFANCES VOLEES...

...ENFANCES RETROUVEES



L'homme à la recherche de son humanité

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s · Le Locle · Suisse



Enfances volées - enfances retrouvées ?

"Le terme d'«Enfance volée» fait référence au traitement infligé en Suisse à des enfants, orphelins ou issus de familles divorcées, placés de force dans des institutions et des familles d'accueil.

On estime à 100'000 le nombre d'enfants qui ont ainsi été contraints, entre 1800 et 1980. Les raisons de ces placements, principalement auprès de familles d'agriculteurs, mais aussi dans des institutions religieuses, étaient nombreuses : pauvreté, décès des parents, divorce, naissance illégitime sans oublier l'«abandon moral», autrement dit l'incompatibilité de la vie des géniteurs avec les normes bourgeoises de l'époque.

Pour les autorités, confier ces enfants à d'autres familles était beaucoup moins onéreux que de fournir une assistance aux parents.

Souvent privés d'amour et élevés avec brutalité, ces enfants ont servi de main-d'œuvre bon marché ou étaient victimes d'abus de toutes sortes.

Pendant longtemps, leur sort a été entouré d'un silence coupable. Mais à partir des années 1990, grâce aux témoignages de plusieurs d'entre eux, cette réalité s'est fait jour. En 2003, le Parlement vota un crédit pour une recherche historique approfondie sur ce thème.

Le 12 avril 2013, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a présenté officiellement les excuses de la Confédération, et a demandé pardon pour les souffrances infligées."

source : <http://www.notrehistoire.ch/group/lenfance-volee-en-suisse/>

"Enfances volées" / Exposition itinérante, 2009 à 2013

Présentée depuis mars 2009 à Berne au Forum politique de la Confédération. Après la capitale, l'expo a fait halte jusqu'à ce jour à Lausanne, Bâle, Baden, Frauenfeld, Lucerne, Martigny, Fribourg, Genève (visible jusqu'au 7 juillet 2013)

"Enfances brisées" / Temps présent, Radio Télévision Suisse, 2005

"L'Enfance volée" / Film de Markus Imboden, 2012

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012



1ere partie - Structure de la Fondation / Fonctionnement du foyer-atelier

| | |
|-------|--|
| p. 2 | Conseil de Fondation |
| p. 2 | Organe de contrôle |
| p. 2 | Commission de soutien professionnel |
| p. 3 | Personnel en fonction |
| p. 4 | Effectif |
| p. 4 | Collaboration externe |
| p. 4 | Entreprises et employeurs ayant pris un jeune en stage ou en formation |
| p. 6 | Dons |
| p. 7 | Comptes et bilan |
| p. 8 | Rapport du président |
| p. 9 | Rapport du directeur |
| p. 10 | Charte éthique |
| p. 12 | Règlement |
| p. 14 | Rapport du secteur éducatif |
| p. 16 | Rapport de classe |
| p. 20 | Rapport d'atelier |

2eme partie - La Fondation J. & M. Sandoz, lieu de stage et de formation pour les éducateurs en formation

| | |
|-------|---|
| p. 21 | rapport de stage de Madame Elisa Rosselli |
|-------|---|

Conseil de Fondation et Bureau au 31 décembre 2012

| | | |
|-----------------------|-----|-----------------------|
| Président | M. | Duc Jean-Claude * |
| Vice-président | M. | Seiler Alexandre * |
| Secrétaire | Mme | Duc Claudine * |
| Trésorier | M. | Graber Rolf * |
| Membres | M. | Aubert Nicolas |
| | M. | Bloch Marc |
| | M. | Brossin Pierre |
| | M. | Favre Francis-E. |
| | M. | Jubin Denis |
| | M. | Klaye Bernard * |
| | M. | Kohli Georges-André * |
| | Mme | Kohli Michèle |
| | M. | Stauffer Jean-Daniel |

membre du Bureau *

Organe de contrôle des comptes

Société fiduciaire VIGILIS S.A. – La Chaux-de-Fonds

Commission de soutien professionnel au 31 décembre 2012

| | | |
|-----------------------|-----|------------------|
| Président | M. | Faivre Frédy |
| Vice-président | M. | Humair Raymond |
| Membres | M. | Grin Philippe |
| | M. | Juvet Michel |
| | M. | Oes Claude-Alain |
| | Mme | Sartori Katia |

Composée de personnes actives dans différents milieux professionnels, la Commission de soutien professionnel se réunit deux fois par année et dynamise le processus de recherche de solutions pour l'intégration professionnelle de nos jeunes.

Personnel en fonction au 31 décembre 2012

| Direction | Entrée en fonction | Fonction |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| Fasel Bernard | 01.10.1979 | Directeur |
| Degoumois Thierry | 08.06.1992 | Directeur adjoint |
| Personnel éducatif | | |
| Lafrej Abdelhadi | 07.08.2000 | Educateur social |
| Künzi Laurent | 11.06.2001 | Educateur social |
| Perrey Benoît | 01.07.2001 | Educateur social |
| Gillabert Mathieu | 23.09.2002 | Educateur social |
| Abid Said | 07.09.2005 | Educateur social |
| Rimacci Lysiane | 08.09.2005 | Educatrice sociale |
| Badalamenti Vito | 01.11.2006 | Educateur social * |
| Pélichet Yvan | 04.06.2007 | Educateur social |
| Yvanna Fontana | 01.08.2008 | Educatrice sociale |
| Faivre Antoine | 15.08.2010 | Educateur social |
| Widmer Yannick | 15.01.2011 | Educateur social |
| Eicher Simon | 01.09.2012 | Educateur social |
| Vuillemin Laurence | 01.08.2012 | apprenante ASE |
| Personnel enseignant | | |
| Monnin Philippe | 15.06.1978 | Maître d'atelier |
| Crettaz Gattigo Nicole | 16.08.2004 | Enseignante |
| Mazzola Philippe | 15.08.2005 | Maître d'atelier |
| Schmid-Boukhirane Zohra | 11.01.2010 | Enseignante * |
| Personnel administratif et hôtelier | | |
| Billotte Nicole | 01.12.1991 | Lingère et employée de maison |
| Pittet Nicole | 05.05.2000 | Secrétaire * |
| Gautier Laurent | 03.07.2000 | Agent de maintenance |
| Riesen Claude | 01.09.2004 | Cuisinier |
| Vuilliomenet Raymond | 05.09.2005 | Administrateur-comptable |
| Perret-Gentil Paula | 20.04.2007 | Aide de cuisine |
| Fasel Josiane | 01.08.2007 | Econome * |
| Kortulu Alev | 01.11.2010 | Employée de maison * |

* postes à temps partiel

Effectif et réseau de soutien

Effectif des jeunes au 31 décembre 2012 **21 jeunes**

Collaborations externes

Bekechi Reda, médecine générale, Le Locle
Ecole secondaire, Le Locle
CNPea Centre neuchâtelois de psychiatrie, secteur enfance et adolescence, La Chaux-de-Fonds
GIS Groupe Information Sexuel et Education à la Santé, Neuchâtel
Groupe Sida, Neuchâtel
Heim Fredy Dr, médecine générale, Le Locle
OCOSP, La Chaux-de-Fonds
Pharmacie Mariotti, Le Locle

Entreprises assumant un jeune en formation initiale CFC et AFC, en préapprentissage ou pour une mise au travail

Atelier COIFFURE & BOUTIQUE, La Chaux-de-Fonds
Boucherie Centrale, La Chaux-de-Fonds
Boucherie Nicolet, Le Locle
CIFOM Ecole Technique, Le Locle
Covesta Construction, Société Coopérative, La Chaux-de-Fonds
Fiore Tony, Garage Fiore, Le Locle
Fondation La Résidence, Home médicalisé, Le Locle
Nivarox-Far SA, Le Locle

Entreprises ayant pris un jeune pour un stage d'information professionnelle

Achini, boulangerie, Le Locle
Ange & Démon, coiffure, Le Locle
Atelier boutique, La Chaux-de-Fonds
Benetton boutique, La Chaux-de-Fonds
Boucherie-charcuterie Nicolet, Le Locle
Carrosserie du Crêt, René Todeschini, Le Locle
Carrosserie Oes, Le Locle
Centre d'apprentissage de l'Arc Jurassien CAAJ, La Chaux-de-Fonds
Coiffure Eric Stipa, Fontainemelon,
Coop, Le Locle
Cordoba José-Antonio, atelier de polissage, Le Locle
Crèche Les Diablotins, Le Locle
Fondation La Résidence, Le Locle
Garage Burkhalter Willy, Le Locle
Garage des Trois Rois SA, Le Locle
Garage Fiore, Le Locle
Grand Hôtel Les Endroits, La Chaux-de-Fonds
Home La Résidence, Le Locle
Hypoimmo SA, agence immobilière, Le Locle
Ina coiffure, Le Locle
Jeanneret Claude SA, plâtrerie-peinture, Le Locle
La Bonne Affaire, vente, Le Locle
Lagger plâtrerie peinture, La Chaux-de-Fonds
Lauenert & Cie SA, décolletage, Boudry
Metro Boutique, La Chaux-de-Fonds
Migros, Le Locle
Nivarox-Far SA, Le Locle
OFS, Cafétéria de la Tour, Neuchâtel
Orange Center, télécommunication, La Chaux-de-Fonds
Oxycolor Alu SA, Le Locle
Pibomulti SA, Le Locle
Pizzi François, mécanique de précision, Le Locle
Restaurant La Croisette, Le Locle
Röthlin Bernard, peinture, Le Locle

Salvat'or Polissage Sàrl, Le Locle
Siegenthaler & Choffet SA, électricité, Le Locle
SK Peinture, Stillhard-Krasniqi Viola, La Chaux-de-Fonds
Terrini Patrick & Stéphane, entreprise de peinture, Le Locle
Théâtre du Passage, Neuchâtel
Urban boutique, La Chaux-de-Fonds
Vermot Dominique, entreprise forestière, Le Locle
Verneti Jean, tôlerie-serrurerie, Le Locle
Vitrerie Jost SA, La Chaux-de-Fonds
Vuille Cédric, installations sanitaires, Les Ponts-de-Martel
ZDS Dos Santos Zechiel, peinture, Le Locle



Yan, apprenant horloger au CIFOM, Ecole technique, Le Locle

Dons

Les dons reçus en 2012 ont permis les aides suivantes :

- ✓ budget personnel pour les jeunes qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille et qui restent au foyer le week-end
- ✓ camp "écriture et théâtre" de Lyon
- ✓ complément au budget personnel d'un ancien qui fait une deuxième formation HES

Amicale,EPR-CHX, Le Locle, 60.00
André Jean-Marc et Marinette, Bonvillars, 70.00
Anonyme, Autigny, 40.00
Anonyme, Hauterive, 120.00
Anonyme, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Anonyme, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Anonyme, Le Locle, 10.00
Anonyme, Le Locle, 20.00
Anonyme, Le Locle, 25.00
Anonyme, Neuchâtel, 50.00
Anonyme, Prez-Vers-Noréaz, 50.00
Aubert Philippe et Monique, Le Locle, 50.00
Badalamenti Giacomo, Le Locle, 50.00
Béguin Marie-Louise, Le Crêt-du-Locle, 80.00
Béguin Thierry, Saint-Blaise, 30.00
Bernasconi Alexandre, Le Locle, 40.00
Bernasconi André et Clotilde, Le Locle, 30.00
Bertazzoni Alberto, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Borgel Blulette, Le Locle, 50.00
Boucherie Centrale, Cl.-A. Christen, Le Locle, 100.00
Brossin Pierre et Marianne, Le Locle, 50.00
Carrosserie Voba, Le Locle, 50.00
Castella Pierre, Le Locle, 100.00
Chablos Claude-Henri, Le Locle, 100.00
Chez Sandro, Le Locle, 200.00
Codoni Pierre, Lugano, 100.00
Coiffure Femina, Vermot Christiane, Le Locle, 100.00
Coste Robert, Neuchâtel, 30.00
Curti Transports SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Décoration d'intérieur E. Delay Fils Sàrl, Le Locle, 50.00
Dixi Services SA, Le Locle, 500.00
Donzé Cycles Motos, La Chaux-de-Fonds, 80.00
Donzé Nicole, Le Locle, 50.00
Duc Jean-Claude et Claudine, Les Brenets, 50.00
Faessler René et Anne-Marie, Le Locle, 50.00
Fahrni Jean-Louis, Le Locle, 20.00
Farron Edgar, La Chaux-de-Fonds, 25.00
Fehr & Cie SA, La Chaux-de-Fonds, 200.00
Fiduciaire Rolf Graber, Le Locle, 50.00
Forster Marguerite, Le Locle, 20.00
Fortin Sylvie, Boudry, 50.00
Franchon Sàrl, Le Locle, 100.00
Gabus F. & Cie SA, instal. San., Boudevilliers, 3000.00
Gabus François, Fontainemelon, 100.00
Gabus Jean-Philippe, Le Locle, 50.00
Garage Burkhalter Willy, Le Locle, 150.00
Garage des Trois-Rois, Le Locle, 200.00
Gérancia & Bolliger SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Groupement habitants Crêt-Vaillant, Le Locle, 50.00
Heim Frédy, Le Locle, 100.00
Immotop, plâtrerie-peinture, Le Locle, 50.00
Jaccard Bernard, Evilard, 50.00
Jacot Claude, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Jeanneret Emile, Chez-le-Bart, 50.00
Jeanneret Patrick, Cortaillod, 100.00
Klaye Bernard, Le Locle, 50.00
La Mobilière Assurances, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Leuba René, Bôle, 20.00
Manufacture Cartier, La Chaux-de-Fonds, 500.00
Matthey Martine, Crans-Montana, 30.00
Meylan Maria, Le Locle, 200.00
Nivarox-Far SA, Le Locle, 200.00
Paci SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Pages Caroline, Neuchâtel, 30.00
Pages Michel et Françoise, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Papeterie Grandjean, Le Locle, 30.00
Patria/amicale de l'orchestre d'accordéon, La Chaux-de-Fonds, 200.00
Perrenoud Michel, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Pfister Cécile, Le Locle, 20.00
Photo du Temple, Le Locle, 20.00
Pierrehumbert Martine, Les Ponts-de-Martel, 50.00
Porret Daniel, Les Brenets, 50.00
Poyard-Leroy Annick, Le Locle, 30.00
RFC Chauffage SA, Le Locle, 100.00
Ribaux-Barillier Alain et Marguerite, Le Locle, 30.00
Sandoz Edwige Patching, Brighton, 50.00
Seitz Olivier, La Brévine, 50.00
Senn Bernard, Le Locle, 20.00
Simon Roger, Les Brenets, 30.00
Société de Mycologie des Montagnes, Le Locle, 250.00
Soldini Claire, Le Locle, 50.00
Tröster Dominik, Magden, 120.00
U.H.G., La Chaux-de-Fonds, 100.00
Vermot Jeannine, La Chaux-de-Fonds, 30.00
Vettiger Madeleine, La Chaux-de-Fonds, 20.00
VnV SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Vogt Maria et Maurice, Le Locle, 20.00
Von Ehren Gisela, Le Locle, 300.00
Von Kaenel Comestibles SA, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Widmer Philippe René, Colombier, 100.00
Winkenbach SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00

*Pour nous, il n'y a pas de petit ou de grand don. Chaque geste compte, dix francs permettent déjà d'améliorer un budget ou de prévoir une aide spéciale. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Votre générosité est toujours utile et toujours appréciée. **MERCI !***

Comptes 2012

Bilan au 31 décembre 2012

| | | actif | passif |
|---|----------------------|---------------------|---------------------|
| Caisse | | 16'185.55 | |
| Avances pour la gestion avec les jeunes | | 13'500.00 | |
| Poste | | 12'665.54 | |
| Banques | | 44.05 | |
| Débiteurs et divers | | 170'003.00 | |
| Stock nourriture, boissons | | 5'601.45 | |
| Stock mazout | | 10'345.80 | |
| Actifs transitoires | | 4'956.00 | |
| Immeubles et rénovation | 5'469'350.20 | | |
| Amortissement sur immeubles | <u>-3'927'941.35</u> | 1'541'408.85 | |
| Equipement Foyer-atelier | 984'109.50 | | |
| Amortissement équipements | <u>-801'693.20</u> | 182'416.30 | |
| Equipement informatique | 219'057.00 | | |
| Amortissement informatique | <u>-208'656.30</u> | 10'400.70 | |
| Véhicules | 152'061.20 | | |
| Amortissement sur véhicules | <u>-134'647.50</u> | 17'413.70 | |
| Perte de l'exercice reportée | | 293'343.98 | |
| | | | |
| Fournisseurs | | | 99'513.85 |
| Fondation (compte courant) | | | 50'000.00 |
| Compte courant bancaire | | | 557'900.55 |
| BCN hypothèque | | | 892'005.10 |
| Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 ^{er} rang CV30 | | | 72'437.07 |
| Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 ^{er} rang Lion-d'Or 8 | | | 103'175.37 |
| Emprunt pour aménagement Etage Filles | | | 44'038.95 |
| Passifs transitoires | | | 51'206.28 |
| Réserve générale | | | 5'514.08 |
| Fonds d'équipement spéciaux et divers | | | 279'469.07 |
| Réserve pour rénovations futures | | | 115'524.60 |
| Droit de superficie terrasse, Lion-d'Or 8 | | | 7'500.00 |
| | | <u>2'278'284.92</u> | <u>2'278'284.92</u> |

Comptes d'exploitation 2012

Charges d'exploitation

| | |
|---|---------------------|
| Salaires | 2'108'584.75 |
| Charges sociales | 486'551.35 |
| Autres charges du personnel | 8'056.50 |
| Honoraires pour prestations de tiers | 5'821.00 |
| Dépenses médicales | 1'278.25 |
| Nourriture | 91'007.35 |
| Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) | 14'213.80 |
| Entretien et réparation des immeubles | 74'238.15 |
| Entretien et réparation du mobilier et des équipements | 11'361.95 |
| Entretien et exploitation des véhicules | 21'454.60 |
| Entretien de la propriété et outillage | 6'091.90 |
| Investissements équipements (amortissement direct) | 5'879.05 |
| Intérêts sur compte courant et frais bancaires | 16'686.19 |
| Intérêts hypothécaires | 32'665.55 |
| Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules | 38'984.20 |
| Electricité, gaz, combustible, eau | 78'178.90 |
| Ecole et formation, animation | 67'290.69 |
| Bureau et administration | 60'461.55 |
| Assurances et taxes | 31'265.95 |
| | <u>3'160'071.68</u> |

Recettes d'exploitation

| | |
|---|---------------------|
| Contribution des parents ou des répondants du placement | 858'046.70 |
| Remboursements divers | 97'837.85 |
| Contribution du Département de l'instruction publique | 74'251.15 |
| Subvention fédérale | 366'592.00 |
| | <u>1'396'727.70</u> |

Récapitulation

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Total des charges | 3'160'071.68 |
| Total des recettes | 1'396'727.70 |
| Excédent provisoire des charges | <u>1'763'343.98</u> |

Rapport du président

Les festivités du quarantième anniversaire passées, voilà déjà le nouveau rapport d'activités de notre magnifique Fondation J. & M. Sandoz entre vos mains. J'espère que, comme d'habitude, vous prendrez un peu de votre temps pour lire les différents rapports et articles qui démontrent l'activité du foyer atelier de la Fondation J. & M. Sandoz.

Durant cette année écoulée, le Conseil et le Bureau se sont réunis de nombreuses fois, rien de particulier au niveau de décisions à prendre et des séances toujours intéressantes qui permettent à tous les membres de suivre l'évolution du foyer dirigé d'une main de maître par M. Fasel et toute son équipe.

Je profite dès lors de remercier très sincèrement tout le personnel de l'institution pour leur dévouement pour parfaitement encadrer nos jeunes dans leur périple de vie au foyer. A l'équipe administrative, à l'équipe de l'intendance, à l'équipe de la classe, à l'équipe de l'atelier et pour terminer à l'équipe éducatrice, mes sincères remerciements.

Le Conseil et le Bureau ont également suivi les différentes divergences de vues entre l'Etat et l'ANMEA et ont été informés chaque fois des décisions prises. Au moment de la rédaction du rapport, plusieurs divergences sont heureusement réglées tout particulièrement le système de gestion comptable des instituts. Reste ouvert le contrat avec le CNPea. Espérons qu'avec la nouvelle équipe à la barre de notre canton tout se passe bien.

Egalement, durant cette année, nous avons, sur décision de l'Etat, eu un changement au niveau du représentant du SIAM. En effet, Monsieur Jacques Laurent est remplacé par son adjoint M. Luca Fumagali lors de nos séances du conseil. Nos remerciements vont à Monsieur Laurent pour les éclaircissements et conseils qu'il apportait à nos séances et bienvenue à Monsieur Fumagali.

J'espère que l'année 2013 sera pour tous une année qui nous permette de confirmer notre rôle auprès des jeunes en leur amenant notre soutien dans les difficultés qui, nous espérons, sont passagères et que très vite, ils puissent quitter notre institution.

Pour terminer, merci à vous tous, donateurs, membres du Conseil, personnel de la Fondation pour votre intérêt à ce que la Fondation reste vivante et permette à de nombreux jeunes de trouver leur voie pour le futur.

Mes vœux les meilleurs pour la Fondation J. & M. Sandoz.

Jean-Claude Duc, président



Rapport du directeur

"Enfances volées" nous a particulièrement touchés et émus, car nous sommes concernés, très concernés : nous prenons en charge des enfants qu'on nous confie, nous participons au fait que des enfants/adolescents soient retirés de leur famille et placés en institution... Sommes-nous toujours dans le juste ?

En présentant officiellement les excuses de la Confédération le 13 avril 2013 aux 100'000 enfants placés abusivement entre 1800 et 1980 en familles d'accueil ou en institutions et en leur demandant pardon pour les souffrances infligées, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a

franchi un pas important dans la reconnaissance de la maltraitance institutionnelle. Il serait rassurant de ne voir dans cet épisode historique qu'un ensemble d'abus appartenant au passé. Le "plus jamais ça..." si facilement proclamé après tant de drames mais si rarement vrai mérite vérification et introspection.

Qu'en est-il aujourd'hui ? On le sait, tout système comporte en lui le germe du totalitarisme et de l'abus. Il faut donc rester attentif et ne pas omettre de s'interroger soi-même. A la Fonda, qu'avons-nous à dire sur ce thème ? Notre institution est-elle exemplaire, tous les jeunes placés chez nous le sont-ils à juste titre, avons-nous toujours eu la bonne attitude éducative, la maltraitance n'a-t-elle jamais franchi les portes de notre foyer ?

Il est difficile de répondre simplement. Nous pensons être concernés, oui, et nous voulons rester attentifs. Rester bienveillant à l'échelle institutionnelle est un combat de tous les jours. Devant le chahut, le désordre, le mal-être, les provocations et autres défauts qui caractérisent quelques-uns de nos protégés, les réponses "idéales" ne sont pas toujours les seules auxquelles l'institution pourrait avoir recours. Chaque détail peut être l'occasion d'une dérive autoritariste, chaque attitude peut être sujette à caution, l'énerverment et l'agressivité ne sont pas l'apanage des usagers ! Nous sommes une communauté humaine et l'humain a sa part d'ombre...

Nous ne faisons pas toujours juste, mais nous traquons nos propres défauts au quotidien. Nous avons mis en place un système qui veut en tenir compte, comme l'exige la Confédération qui a validé notre concept pédagogique. A l'instar des homes pour personnes âgées qui se sont engagés à signer une charte, nous avons élaboré la nôtre et nous veillons à la faire respecter au quotidien.

De même, notre règlement est réactualisé continuellement en fonction des jeunes présents dans le foyer ou des modes extérieures. Il comprend une part importante de souplesse pour qu'il puisse s'adapter à chaque adolescent-e, souplesse nécessaire si nous voulons lui donner une chance de s'intégrer valablement dans le processus éducatif.

Au niveau du fonctionnement des adultes de la maison, nous pratiquons l'analyse du contre-transfert individuel ou d'équipe, nous discutons de notre propre fonctionnement.

Au niveau des partenaires du placement, nous établissons un contact hebdomadaire avec les parents, des bilans bimensuels avec les parents et l'assistant social et une synthèse avec un médecin extérieur. Ces contacts réguliers permettent à chaque partie de s'exprimer et vérifient que nous restons dans un niveau de "justesse" optimum et respectueux du but éducatif fixé.

Avec les adolescent-e-s "rebelles" plus qu'avec n'importe quelle autre population d'usagers, il faut veiller à rester bienveillant. En effet, rien de plus naturel que de forcer sur l'autorité, voire l'autoritarisme, puis sur les punitions et autres mises à l'écart lorsque vous avez affaire à un jeune qui provoque... Certes, il faut contenir ces provocations, mais si l'on veut que l'adolescent-e change il faut promouvoir de nouvelles attitudes.

Pour changer et progresser, il faut donner envie. Si la force peut briser une révolte, elle ne peut pas imposer le plaisir et amener des changements. Il faut donner à l'adolescent-e les moyens de réussir quelque chose, puis une deuxième, une troisième... et il y prendra goût !

Le laisser-faire et la compassion sont aussi mal venus que l'autoritarisme. Il faut savoir dire non (carton rouge) sans maltraitance, et savoir motiver avec bienveillance (Child Coaching)¹.

Je crois que les comptes rendus des secteurs de notre foyer présentés dans ce rapport montreront l'envie de toute l'équipe du foyer de développer une pédagogie constructive, positive, non maltraitante.

Bernard Fasel, directeur



¹ Dr Christian Müller, psychiatre pour enfants et adolescents

"Les enfants difficiles, sortir de l'impasse, manuel pratique de Child Coaching" ed. Dangles

Charte Ethique

1 Principes généraux

Conformément à son statut d'institution reconnue au niveau suisse par l'Office fédéral de la justice (OFJ) et au niveau cantonal par le Service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM), la Fondation J. & M. Sandoz, foyer-atelier pour adolescent-e-s (FS), reconnaît que :

- toute demande de placement pour un-e adolescent-e sera prise en considération sans discrimination quelconque, pour autant qu'elle corresponde aux critères d'admission et que l'effectif de l'institution le permette.

La FS affirme que l'adolescence est une étape de l'existence durant laquelle chacun peut poursuivre le développement de sa personnalité ainsi que son épanouissement spirituel, social et affectif. Elle déclare que:

- L'adolescent-e pris-e en charge bénéficie des mêmes droits et assume les mêmes devoirs que tout autre résident du territoire suisse. L'expression de ses droits sera toutefois limitée par les contraintes institutionnelles rappelées dans le Règlement interne et la vie communautaire, selon le concept pédagogique.
- La FS est un lieu de vie favorisant une qualité de relations et de soins visant à satisfaire les besoins des personnes concernées. Elle propose une prise en charge globale de la personne en intégrant dans son programme de préformation professionnelle des activités sportives et socio-culturelles dans le but de développer les compétences professionnelles, émotionnelles et sociales de chacun.
- Dans son rôle de partenaire des milieux concernés par la jeunesse et l'éducation, la FS mène une réflexion permanente sur la prise en charge éducative des adolescent-e-s en fonction de leurs besoins, mais aussi en fonction du contexte social.

2 Respect de l'adolescent-e

L'institution s'engage à offrir un cadre de vie où le respect réciproque fait partie des valeurs fondamentales et premières de son fonctionnement.

Elle s'engage à promouvoir l'autonomie et l'évolution de l'adolescent-e dans l'expression et l'exercice de ses choix individuels.

A cet effet, l'institution prend les dispositions nécessaires pour que les droits reconnus par la loi soient effectivement respectés dans la prise en charge éducative.

Elle veille à l'application des points suivants:

- accès à son dossier éducatif par l'adolescent-e en garantissant que rien ne sera écrit à son sujet sans qu'il ne lui en soit donné un exemplaire ; droit de l'adolescent-e d'être informé sur la nature, le but, les modalités, les risques des différentes hypothèses et/ou diagnostics prononcés à son sujet dans le cadre de l'institution ;
- consentement libre et éclairé, en considérant l'adolescent-e comme partenaire des choix concernant sa prise en charge, en le ou la consultant systématiquement et en prenant en compte prioritairement ses souhaits, dans les limites des contraintes éducatives et du projet pédagogique demandé par le service placeur.

3. Services et encadrement

L'institution, en interaction avec les autres prestataires, offre des réponses adaptées aux désirs et besoins de l'adolescent-e, en fonction de son potentiel et de ses attentes.

Elle considère sa mission comme un ensemble de services variés et différenciés proposés à l'adolescent-e. Elle s'engage à ce que cette offre soit la plus complète possible.

Elle s'engage à évaluer et contrôler régulièrement la qualité de la prise en charge éducative proposée pour l'adapter en permanence aux besoins et désirs exprimés par l'adolescent-e.

Elle s'engage à fournir à l'adolescent-e une information claire et objective sur les offres de services à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution.

Elle s'attache à ce que l'adolescent-e puisse disposer d'un encadrement éducatif interne complet ainsi qu'un accès sans limite aux prestations des services parascolaires et médicaux du canton. Dans ce but, elle favorise le développement des compétences interdisciplinaires de ses collaborateurs en proposant des formations permanentes et un perfectionnement professionnel.

Elle reconnaît les repas comme élément central de la qualité de vie, que ce soit au niveau diététique (nourriture saine et variée) ou au niveau social (partage du repas en commun).

Mesures de mise à l'écart et de protection

L'utilisation de moyens contraignants pour faire cesser une grave perturbation de la vie communautaire ou pour prévenir un danger menaçant la vie ou l'intégrité corporelle de la personne concernée ou d'un tiers ne sera faite qu'en cas de nécessité et en respectant le principe de proportionnalité.

4. Financement

L'institution s'engage à soutenir l'adolescent-e et ses représentants dans leurs démarches financières et administratives en lien avec le placement et à faire preuve de transparence quant aux coûts du séjour. Elle s'engage à respecter le principe de l'adéquation entre les prestations fournies et les prestations facturées.

Elle veille à ce que l'adolescent-e dispose en totalité et de la manière la plus éducative qui soit des montants demandés pour ses dépenses personnelles.

5. Autres

Politique

La Fondation J. & M. Sandoz s'engage auprès de la Confédération et du Canton à participer au développement d'une politique éducative en faveur des adolescent-e-s coordonnée et cohérente en apportant ses connaissances et son expérience en vue d'une prise en charge éducative adaptée à la réalité et aux besoins actuels et futurs des jeunes, mais aussi de la collectivité.

Confidentialité

L'institution veille à ce que tous ses collaborateurs et les intervenants respectent le secret professionnel conformément à la loi sur la protection des données et des individus.

6. Application de la charte

Respect de la charte

Le Conseil de Fondation et la direction du foyer-atelier ont pour mission de promouvoir la charte, d'assurer sa mise à jour et de traiter les plaintes.

Tous les collaborateurs de l'institution s'engagent auprès des adolescent-e-s et de leurs familles dans l'esprit de la charte.

Toute personne estimant que les droits qui sont reconnus dans la charte éthique n'ont pas été respectés peut exprimer ses doléances à la direction ou au Conseil de Fondation, qui l'écoute et remédiera aux manquements constatés.

Publication

L'institution s'engage à faire connaître la présente charte à tous: adolescent-e-s, familles, personnel, répondants externes, autorités, partenaires extérieurs.

Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur au 1er décembre 2010.

PS : le canevas de cette charte est tiré de la charte éthique de l'AFIPA - Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées www.afipa-vfa.ch

Règlement interne

Deux principes guideront l'idée de ce règlement interne : "Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres" et "Nul n'est supérieur à la loi."

La loi suisse servira de référence à nos rôles réciproques puisqu'il y est dit que le directeur d'un établissement d'éducation est légalement responsable des jeunes qui lui sont confiés et que sa responsabilité l'engage en tant que "chef de famille" auprès d'eux...

Famille un peu particulière, il est vrai, composée d'une quarantaine de personnes (adultes et adolescent-e-s) qui sont là pour des raisons fort différentes, avec des rôles et des responsabilités différentes, mais qui partagent en commun la volonté de s'engager ensemble, pour un présent à faire vivre et un avenir à construire, c'est selon.

Afin d'avoir une référence, les principales règles de vie de notre communauté sont rappelées ci-dessous et j'aimerais qu'elles soient considérées avec bienveillance, mais sans naïveté.

Programme, vie communautaire, comportement vis-à-vis d'autrui et responsabilité personnelle

En venant au foyer, l'adolescent-e s'engage à suivre le programme du palier dans lequel il ou elle se trouve, à respecter les personnes et les lieux selon les principes communs du respect d'autrui et de la responsabilité personnelle vis-à-vis des dégâts commis. Le code civil et le code pénal servent de référence.

Déroulement type d'une journée

Préformation-professionnelle

| | |
|-------------|---|
| 7h00 – 7h30 | petit-déjeuner |
| 7h45-11h45 | programme classe ou atelier ou animation |
| 12h15 | repas à la salle à manger |
| 12h45-13h45 | temps libre (sorties en ville autorisées) |
| 14h00-17h30 | programme classe ou atelier ou animation |
| 18h15 | repas à la salle-à-manger |
| 19h30 | participation aux animations de soirée |
| 22h15 | extinction des lumières |

Adaptation pour le palier II (les apprentis)

- lever selon l'horaire de travail
- journée selon l'horaire de l'entreprise ou de l'école
- soirée selon le programme et les obligations de l'apprentissage (devoirs et soutien scolaire)

Déroulement type d'une semaine

Dimanche soir 22h00 retour au foyer ; départ en congé en fin de semaine selon les évaluations hebdomadaires.

Week-end et vacances annuelles

Congé en famille ou au foyer selon ce qui est décidé lors de l'admission et rediscuté lors des bilans avec le responsable du placement (assistant social) et la famille.

Tenue personnelle du jeune au foyer et dans ses alentours (quartier, ville du Locle)

Tenue vestimentaire neutre et propre exigée en fonction du lieu et du moment. Les trainings, shorts et survêtements de sport ne sont pas considérés comme étant des habits de journée. Les habits à fortes connotations militaires, religieuses ou autre mode seront interdits en fonction de critères continuellement redéfinis par l'équipe éducative, selon les sensibilités du moment.

Tenue personnelle : les piercings sont limités à 1 sur le visage, les bijoux limités, la coupe de cheveux correcte. Ces limites et ces notions sont fixées par les éducateurs en fonction des sensibilités du moment et réadaptées continuellement.

Tenue et utilisation de la chambre

La chambre doit être rangée et propre ; les "à fonds" sont faits une fois par semaine ; le lit est fait tous les jours ; la fumée de tabac y est autorisée à partir de 22h00 avec un cendrier métallique fermé ; les regroupements de plus de trois personnes sont interdits ; la musique s'écoute à un niveau faible, fenêtres fermées, et ne doit pas s'entendre dans la rue ni déranger le voisin de chambre.

Chaque adolescent-e est responsable de sa chambre. Un bail d'entrée avec état des lieux est fait et il est résilié au moment du départ de la chambre ; l'adolescent-e doit fermer sa chambre à clé.

Appareils électroniques

Tous les appareils électroniques (ordinateur, téléphone mobile, lecteur de musique, etc...) doivent être expressément autorisés par les éducateurs, la preuve de leur origine non-délictueuse doit être établie. Ils sont sous la responsabilité de l'adolescent-e même qui ne pourra pas demander à l'institution et au groupe de prendre une quelconque responsabilité en cas de perte ou de disparition dans le cadre du foyer.

Tabacs, alcool, drogue, médicaments

Tabac : la consommation de tabac est interdite dans le foyer, à l'exception des chambres des jeunes à partir de 21h30. Alcool : la détention d'alcool est interdite au foyer et dans ses alentours, même si l'âge légal pour sa consommation est atteint. Drogue : la consommation et la détention de drogue est interdite au foyer. Médicaments : les médicaments doivent être remis aux éducateurs, leur détention dans les chambres est interdite.

Participation aux activités et aux services

L'adolescent-e s'engage à participer aux activités prévues pour son groupe et aux services de la vie quotidienne.

Non exhaustivité du présent règlement (exhaustif = complet)

Mille détails obligatoires ou interdits ne figurent pas dans ce règlement, ils seront pourtant considérés avec l'état d'esprit qui convient lorsqu'ils se présenteront.



"...la chambre doit être propre et rangée..."

Rapport du secteur éducatif

"C'est quoi cette nouvelle règle ? nous disent parfois nos jeunes, vous la sortez d'où ?".

Une nouvelle année vient de s'achever. Voici 2012 et son cortège de questionnements, de doutes et de réponses en tous genres. Les adolescent-e-s à la recherche de ce qui est juste, ce qui est permis, ce qui est interdit, ce qui est fun. Ces quelques lignes introduisent un thème vaste, incrusté de valeurs, de principes, de codes moraux et sociétaux : les règles ! Comme je suis souvent amené à arbitrer le bien fondé de certaines d'entre elles dans le cadre de notre institution, je prends ici l'opportunité de vous relater ses différentes apparitions et significations.

De nombreux débats animés avec les jeunes et les éducateurs m'ont permis d'établir que sans règles, notre communauté ne peut vivre, elle se met en danger. Il s'agit donc d'un élément de sécurisation de la vie quotidienne du foyer. On pourrait prendre ici l'image d'un cadre en silicone souple qui se déforme et qui revient à sa forme initiale. L'ensemble des règles déterminent le cadre, lui-même permettant aux gens de vivre ensemble.



Habituellement, on parle de règles d'un jeu (règles des échecs, du football), ou pour le fonctionnement d'un appareil (règles d'utilisation d'un appareil photo, d'un caméscope, d'un four électrique), ou encore en mathématiques (règle de trois) et en grammaire (règles d'accord du participe passé). Qu'y a-t-il de commun entre tous ces usages ? On peut repérer au moins trois éléments se retrouvant partout.

En premier lieu, la règle a un caractère technique ou fonctionnel. Elle est ce qui permet le fonctionnement optimal d'un processus technique (machine), ludique (jeu), linguistique (grammaire) ou intellectuel (mathématiques). Ce qui revient à dire que la règle trouve son fondement et sa justification dans un principe d'efficacité. Elle se juge à ses résultats. Les règles du jeu permettent un amusement maximal, sans violence ou temps mort qui rendraient le jeu ennuyeux ou dangereux. Les règles techniques permettent de faire fonctionner l'appareil et de lui faire produire ce qu'on attend de lui. Les règles de grammaire et d'orthographe permettent une communication optimale en évitant les confusions et les incompréhensions. Les règles mathématiques permettent de calculer ce qu'on cherche : le pourcentage d'un total, la surface d'une figure, le périmètre d'une surface, etc. Une bonne règle est donc une règle « qui marche », ce qui signifie que si une règle n'est pas efficace, elle peut et doit être changée.



En second lieu, toute règle a un caractère pratique. Elle se donne comme un ensemble de normes qui concernent l'action et non la réflexion. Même si elle s'apprend laborieusement (il faut parfois des heures pour savoir manipuler correctement un appareil, des jours pour assimiler les règles d'un jeu, et des années pour maîtriser les règles grammaticales et orthographiques d'une langue, à commencer par sa langue maternelle), elle ne fonctionne bien que si on n'y pense plus, si son application devient automatique et pour ainsi dire mécanique. Une règle est faite pour être appliquée sans hésitation ni réflexion préalable. Son idéal est de devenir une habitude, de se faire oublier. La règle maîtrisée devient inconsciente : alors que l'élève réfléchit pour savoir comment il doit accorder tel participe passé, et consulte son manuel, l'adulte qui a assimilé la règle d'accord l'écrit spontanément et sans même s'en rendre compte. Ce qui la régit, c'est donc ce qu'on pourrait appeler un principe d'inconscience.



En troisième lieu, la règle présente un caractère arbitraire. Elle s'impose à l'utilisateur sans qu'il ait son mot à dire. C'est évident pour les règles de grammaire et d'orthographe : personne ne les a décidées, et même l'Académie française, qui les codifie, ne fait que suivre l'usage. Mais cela vaut aussi pour les règles des jeux : certaines remontent à un passé immémorial et nul ne sait comment elles se sont formées (ainsi les règles du jeu d'échecs) ; d'autres sont d'origine plus récentes, mais apparaissent aujourd'hui comme intangibles (ainsi



les règles du bridge ou de la belote); d'autres enfin sont formellement régies par des institutions ad hoc (ainsi l'International board pour le rugby, la FIFA pour le football) et sont parfois modifiées dans leur détail, mais pour l'essentiel elles demeurent ce qu'elles ont toujours été. C'est donc un principe d'unilatéralité qui les caractérise.

(Extrait de "Règle et Loi" / François Galichet)

A la lecture de ce qui précède, on arrive à faire une distinction entre ce qu'on appelle une règle institutionnelle et un règlement "du bon usage de la vie quotidienne". Et voici que tout devient plus délicat et difficile lorsque l'ensemble des gens qui composent cette communauté interprètent différemment le dit règlement. Il ne s'agit plus de juste ou de faux, de bien ou de mal.

Comment fait une famille pour s'accorder sur la gestion des smartphones à table, le temps consacré sur facebook ? Comment règle-t-on la question des boissons sucrées à table et l'heure de sortie ? Et pourquoi est-ce important de mettre ses pantoufles en rentrant à la maison ou encore de ranger sa chambre et de faire son lit chaque jour ?

Ces questions sont les mêmes à la Fonda. Et que l'on ne s'y méprenne pas, ce sont les foyers de multiples conflits car cela amène l'éducateur à poser des contraintes et, on le sait, la contrainte (bien qu'ils la disent nécessaire) n'est pas l'amie de l'ado.

Je vous amène ici dans les méandres du travail éducatif lorsque notre équipe débat sur le bienfondé de telle ou telle contrainte (quelle tenue vestimentaire est autorisée ou pas, les piercings, les tatouages, les décorations dans les chambres, les symboles affichés, la gestion du volume de la musique, le maquillage, le temps passé sous la douche, etc.). Dans le fond, rien d'extraordinaire. Mais c'est parce qu'il s'agit bien de choses ordinaires et familières que la réflexion est nécessaire et que tous les partenaires doivent se mettre d'accord sur le bienfondé de cette contrainte du bon usage de la vie quotidienne.

Les éducateurs, qui organisent la vie quotidienne du foyer avec les jeunes, le savent mieux que quiconque: le cadre et les contraintes individuelles permettent à la communauté d'exister, d'y jouer, de s'y amuser. Les adultes du foyer sont donc très naturellement les gardiens du règlement, mais ils ne sont pas les seuls à les transmettre : l'observation montre que la transmission des règles aux nouveaux arrivés se fait surtout par les jeunes en place - les "anciens" - qui ont intégré les habitudes du foyer et qui les transmettent naturellement aux plus jeunes.²

Sans le cadre, l'institution n'a plus lieu d'être et ce cadre "silicone" est en adaptation constante avec l'évolution sociétale. Il est en mutation permanente des exigences de notre société et c'est pourquoi nous sommes sans arrêt "mis à mal" à devoir repenser nos codes.

Notre communauté n'est pas régie par des règles de grammaire. La relation est la nourriture de la contrainte. Ainsi, lorsque un petit détail, aussi petit soit-il, soulève un vent de révolte chez l'adolescent, il n'est pas vain de lui donner du sens et de répéter et répéter sans cesse à quoi et qui il sert.

Thierry Degoumois, directeur-adjoint



² Denise Wenger "La Fonda, c'est ma maison" – ethnographie d'un internat éducatif, édition G d'Encre, 2012

Rapport de classe

Jeudi 9h20, pas de français ni de maths au programme. Les jeunes montent au 3ème étage au Forum, pour l'atelier d'expression. C'est un moment privilégié où le jeune se retrouve, va à l'intérieur de lui-même par la pratique de la peinture dans un environnement calme. La peinture est un outil, il peut y en avoir d'autres. L'objectif est de profiter du moment pour exprimer des sensations, des sentiments, aucunement de produire des œuvres. Le seul regard qui compte est celui du jeune, il n'y a pas de compétition, de beau ou de moche, c'est l'expression de soi qui est importante.

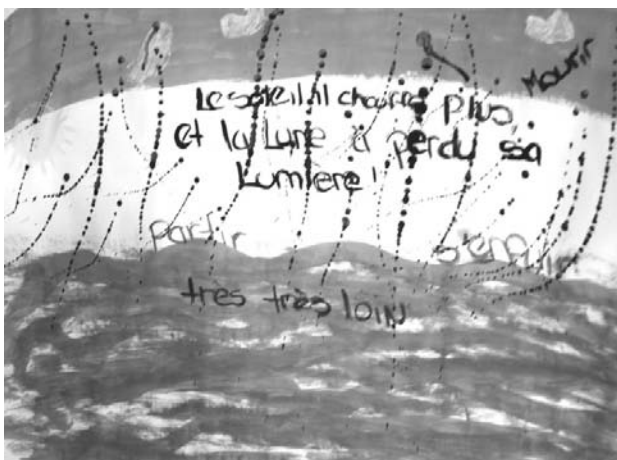
A l'arrivée, les jeunes se mettent autour d'une grande table. Le thème du jour est présenté, les jeunes se l'approprient et écrivent quelques phrases. Cette phase amène le calme, et permet une arrivée échelonnée dans l'espace peinture. Le jeune met un tablier et des chaussons de protection, il choisit sa place et une enseignante fixe la feuille.



L'atelier se passe dans un silence « estompé » par une musique de fond pour que personne ne cherche à combler ce silence inhabituel. Les jeunes n'écoutent pas leur propre musique, mais peuvent en proposer.

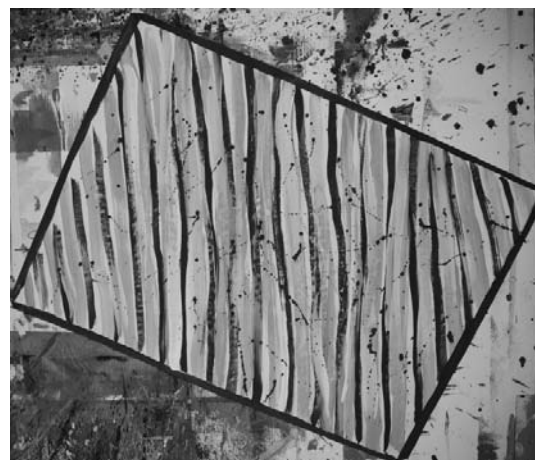
Un thème comprend souvent deux parties et le rituel de la feuille placée par l'enseignante a donc lieu plusieurs fois. Pour la durée de l'atelier, le rôle des enseignantes est de veiller à ce que les jeunes ne manquent de rien, ni eau, ni peinture. L'atelier est « ouvert » avant l'arrivée des jeunes et ceux-ci quittent sans ranger : c'est une façon d'offrir un moment-cadeau.

Vers 10h20, les jeunes sont prévenus qu'il leur reste 10 minutes. Peu à peu, les jeunes retirent leur tablier, reprennent place autour de la table et sont invités à mettre un titre à leurs productions. La parole est ensuite donnée à chacun des jeunes pour qu'il présente ce qu'il a fait aux autres, donne les titres, explique, raconte. Le moment est fort, les propos sont souvent profonds, il y a même un sens dans le n'importe quoi exagéré de certains parfois.



Part de lumière

Titre de Part de lumière: *Garde la pêche !*



Part d'ombre

Part d'ombre : *les traits, c'est les barreaux, c'est la vie qui en met. Le blanc c'est le bonheur, le gris c'est moyen.*

C'est bizarre, l'heureux c'est moche et le triste c'est joli.

Les occasions de recevoir une confiance d'un jeune ne manquent pas en classe : elles sont peut-être plus dites pour expliquer quelque chose, répondre à une demande, à une situation. Ce que les jeunes confient à l'atelier d'expression est intime, plus tourné vers eux-mêmes, comme une confiance qu'ils se font à eux-mêmes. Les choses sont déposées, il n'y a pas de réponse, c'est comme une évidence venue de l'intérieur.

La peinture est l'outil choisi pour cet atelier. En début d'année scolaire, en lien avec un thème, des nouvelles techniques sont données au démarrage de chaque atelier: éponges, sprays à eau, projeté, scotch. Ainsi au thème « Chemins » est associé le scotch. Les techniques permettent au jeune de s'y mettre sans en avoir l'air. On se concentre sur les scotchs et puis on trace les chemins de sa vie.

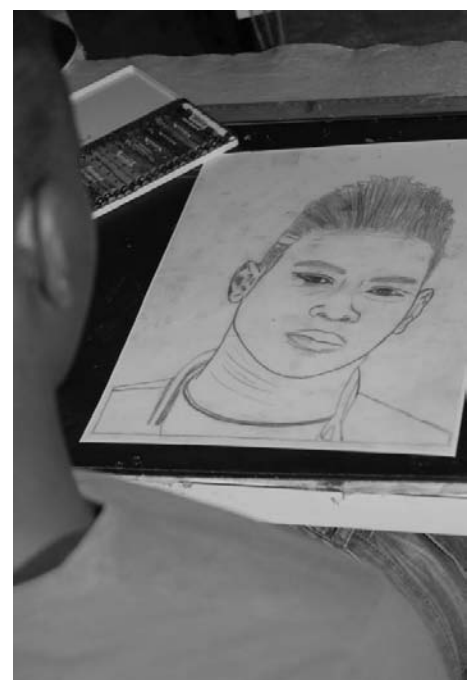


Les thèmes varient d'une année à l'autre, sont choisis en fonction des moments vécus par le groupe: Portrait, La Fonda et moi, Mes parts d'ombre et de lumière, Si j'étais... Fenêtre, Musiques des autres... Certains thèmes sont traités avec des lettres, des mots, des images ; la terre est aussi présente.

Nicole Crettaz Gattigo, enseignante



"C'est bizarre d'avoir son visage en face de nous."





Si j'étais un arbre
... je serais un cactus.

C'est la meilleure façon de se protéger.

Si j'étais une chose
... je serais un collier de perles.

C'est doux, soyeux, authentique, pas comme les gens. Il existe parfois une personne douce et gentille.

Rapport de l'atelier

En parlant de travail, au-delà des débats sociologiques ou philosophiques d'intellectuels prompts à tout jeter, souvent pour ne rien mettre à la place ou un tas de questions auxquelles personne ne répond, reste "la satisfaction du travail bien fait". De multiples choses recouvrent ce terme ! Un beau fraisage, résoudre des problèmes techniques, échanger avec d'autres, remettre un jeune sur les rails pour un temps, collaborer, tout cela représente une journée à l'issue de laquelle on se dit "voilà nous avons fait ça et ça", richesse de la vie et des temps forts qui se dégagent de ces multiples journées.

Notre métier est une chance, il faut de l'énergie, de la pugnacité, de l'imagination et nous n'avons pas le luxe de tenir trop de théories. L'imagination est plus importante que la connaissance (Einstein) et il en faut car il est parfois très fatigant de faire travailler les autres, surtout nos jeunes.

Cette année 2012, nous ne l'avons pas vu passer, pris par les situations à gérer, les travaux à livrer, les projets de développement de notre atelier; avec tout ça, pas de refuge possible dans un certain train-train quotidien. Beaucoup de situations à gérer en effet, les pires garnements on s'y attache souvent, on reste abasourdi par ces destinées, ces parcours de vie si chaotiques et alors on hésite à l'heure des sanctions : serrer les boulons, être strict, ne rien laisser passer ou lâcher du lest, faire une exception, etc... Souvent il faut doser : comme en médecine, tout est dans la dose, il ne faut pas qu'elle tue le patient mais qu'elle tende à le guérir.

Au sujet des nouveautés techniques, nous n'avons cessé de développer le gravage, poussés il est vrai par des



demandes de toutes natures à tel point que, pour progresser et répondre à certaines d'entre elles, l'achat d'une graveuse laser polyvalente nous a semblé profitable. Notre requête a trouvé un écho favorable auprès de nos différentes instances de décision. Le travail de gravage est vraiment attrayant pour les jeunes sur cette machine polyvalente, pilotée par un logiciel facile d'accès bien en phase avec l'univers des nouvelles technologies, parlante pour les jeunes. La graveuse est fiable et précise. Beaucoup de nouvelles pistes sont encore à explorer pour utiliser au maximum cette nouvelle machine. Notre poste de DAO était aussi à remettre à jour, réactualisation du logiciel de dessin, et nous nous sommes équipés d'un ordinateur portable pour la préparation à la maison.



Le volume de travail s'est révélé stable, comparable à 2011. L'année 2012 a passé comme une lettre à la poste (courriel). C'est une année de transition où l'ancienne équipe doit passer le flambeau à une nouvelle équipe.

L'atelier remercie toutes les personnes, entreprises qui nous aident, nous conseillent, nous fournissent du travail. Nous avons la détermination de tout mettre en œuvre pour réussir dans notre mission. Bon vent à tous.

Philippe Mazzola et Philippe Monnin, maîtres d'atelier



*mise en place de
la nouvelle
graveuse*

une acquisition
possible grâce
au soutien de La
Loterie
Romande

2eme partie

Rapport de stage

1ere période de formation pratique

Fondation J. & M. Sandoz

Le Locle

Rosselli Elisa / HEF-TS / PT10 / Givisier

décembre 2011

Formations HES et information pour des personnes intéressées par le métier d'éducateur social

Notre institution est reconnue comme lieu de stage et de formation pratique pour le métier d'éducateur social et nous sommes signataires de la convention de partenariat avec les écoles HES.

Durant cette année 2012, nous avons accueilli
15 personnes pour des stages « découverte » d'une semaine
2 stagiaires pré-HES pendant 5 mois.
1 stagiaire HES FP1(

Afin de vous familiariser avec le processus de formation et d'encadrement de la pratique que notre institution offre aux étudiants éducateurs, nous vous présentons dans cette deuxième partie le rapport réalisé par Madame Elisa Rosselli au terme de son 1er stage de formation à la pratique professionnelle, d'une durée de 5 mois, réalisé chez nous.

Partie 1 Présentation du contexte professionnel et institutionnel

La Fondation J.& M. Sandoz a été créée en 1971 au Locle. Elle est le fruit de la volonté de Jean Philippe Sandoz et de sa fille Marguerite pour venir en aide aux enfants les plus défavorisés. Leur souhait était de fonder une institution qui s'adapte aux besoins de son époque et qui offre aux jeunes les meilleures conditions possibles pour leur insertion dans la vie professionnelle et le monde des adultes.

Cette institution se présente sous la forme d'un Foyer-Atelier, qui accueille des adolescents, en internat ou en externat.

Le Foyer-Atelier est subordonné au Conseil de Fondation, qui s'occupe de son bon fonctionnement et qui représente ainsi les différentes structures économiques, administratives et sociales de la région.

Sa mission est de prendre en charge des adolescents de 14 à 18 ans, qui sont en rupture scolaire, familiale et/ou professionnelle. Elle se fait à travers différentes étapes. Tout d'abord il y a une redéfinition de la problématique du jeune et un diagnostic psychosocial est posé. Un projet pédagogique est mis en place afin de stabiliser la situation familiale et personnelle de l'adolescent. Une fois cette étape exécutée, il est possible de

La prise en charge se fait à travers différents paliers. Le Palier I est composé d'une préformation professionnelle interne. Le jeune partage son temps entre la classe, l'atelier et des stages organisés pour le sensibiliser au monde du travail et l'aider à trouver sa voie professionnelle. Le Palier II concerne les adolescents qui suivent une formation professionnelle dans une entreprise de la région, ou qui continuent leur parcours scolaire. Le Palier III est le dernier avant d'atteindre l'autonomie. Le jeune ne vit plus en Foyer mais dans un studio, il profite cependant d'un suivi personnalisé dispensé par son éducateur de référence.

Le thème central du travail éducatif est de "s'attaquer aux difficultés du présent en prévoyant l'avenir"³ Pour se faire, il y a toute une structure qui encadre le jeune. Tout d'abord la vie en internat et les différentes activités qui y sont proposées comme :

- les loisirs et le sport qui permettent à l'adolescent de se détendre et se changer les idées,
- le temps de parole est un moment privilégié où les jeunes peuvent s'exprimer librement sur la vie au Foyer,
- les animations socioculturelles permettent de découvrir de nouveaux horizons de manière plus vivante et réaliste.

Il y a également la vie quotidienne en communauté avec des règles qui régissent les droits et devoirs de chacun, que ce soit des jeunes ou des éducateurs. Cette vie en communauté permet de les socialiser et de les sensibiliser au respect des règles afin de pouvoir vivre au mieux dans la société. Le but est de les confronter à eux-mêmes et à leurs propres limites afin de pouvoir permettre aux jeunes de les affronter et d'évoluer par rapport à celle-ci.

Différents outils sont à disposition de l'éducateur pour suivre au mieux l'adolescent, tels que :

- les observations quotidiennes, qui permettent de noter tout ce qui sort de l'ordinaire mais également de savoir si le jeune respecte ou non les règles de vie du Foyer

³ Concept pédagogique du Foyer-Atelier, Fondation J & M Sandoz, 2000, p.14

-les évaluations hebdomadaires pour faire le point avec son éducateur de référence sur son comportement et sa vie au Foyer. Elle est combinée avec les évaluations faites à l'Atelier et en classe.

Les jeunes en formation sont également évalués dans leur vie au Foyer et sur leur lieu de travail ou de formation.

Ceci permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du jeune et de pouvoir ainsi mieux cibler ce qu'il faut améliorer.

En collaboration avec le Foyer, on retrouve la classe-atelier. Pour les jeunes en préformation, la journée se partage en deux, un temps pour la classe et un temps pour l'atelier.

La classe offre à l'adolescent la possibilité de terminer sa scolarité dans des conditions favorables avec un suivi personnalisé. Il peut ainsi se concentrer plus facilement sur ses lacunes.

A l'atelier, le jeune est confronté au monde du travail. Les maîtres d'atelier sont des "patrons" avec qui ils doivent apprendre à travailler. Cet atelier permet également d'évaluer leur capacité dans le travail mécanique, mais également de savoir s'ils sont prêts ou non à entrer dans le monde du travail.

Problématique des bénéficiaires/usagers

La fondation Sandoz accueille entre 20 et 25 adolescents et adolescentes entre 14 et 18 ans, qui sont en rupture familiale, scolaire, sociale. Il existe donc différents types de placement selon la problématique du jeune. Ils peuvent être de type civil ou pénal et concernent plus généralement le Palier I.

Les placements civils, sont plutôt de type préventif, pour des adolescents qui vivent une fin de scolarité difficile et qui n'ont pas de situation professionnelle en vue. Mais ils peuvent également concerner des jeunes qui vivent une situation familiale difficile dans laquelle leur avenir est incertain. Ces placements sont demandés par les assistants sociaux, pour répondre à un besoin de soutien et de cadres pour évoluer. Ils représentent la majorité des placements.

Les placements pénaux sont décidés par le juge ou l'office de protection des mineurs. Ils ont un caractère obligatoire, mais l'institution reste un milieu ouvert où les jeunes peuvent partir s'ils le veulent. Ils sont peu nombreux au sein de l'institution, mais concernent particulièrement des délits tels que vol, consommation de stupéfiants ou acte de violence (bagarres).

La majorité des jeunes sont en rupture avec la société et par conséquent marginalisés. Certains présentent également une carence relationnelle, qui s'explique par différents symptômes tel que le sentiment d'abandon, le sentiment de non-valeur et l'incapacité de supporter les frustrations et les interdictions, par exemple.

Fonctions et tâches à assumer (cadre de travail)

En tant que stagiaire au sein de la Fondation Sandoz, j'ai eu différentes tâches à assumer dans le travail éducatif et au sein de mon équipe.

Je me suis impliquée dans la vie quotidienne du Foyer en participant aux tâches telles que les levers, les repas, la vaisselle, l'aide lors des nettoyages des chambres, la bonne mise en route de la maison, etc. J'ai également été présente lors des moments de vie en

communauté ou des différentes animations qui rythment la semaine.

Durant mon stage j'ai également pu participer au travail éducatif avec les jeunes. Tout d'abord en tant qu'observatrice, puis, petit à petit, j'ai pu intervenir dans la relation éducative, émettre mon opinion et intervenir directement auprès des jeunes.

Au sein de mon équipe j'ai participé aux séances de briefing et débriefing au début et à la fin de chaque journée de travail. J'ai suivi les évaluations hebdomadaires des adolescents en Palier I, les colloques de l'équipe éducative dans lesquels j'ai pris des PV.

J'ai été observatrice lors d'entretiens formels entre éducateurs et jeunes, et j'ai vécu des entretiens plus informels.

J'ai assisté à des réunions avec des patrons, lors de retour de stages, et avec des maîtres d'apprentissage pour des bilans.

J'ai été présente aux différentes synthèses et j'ai pu observer le travail entrepris lors des bilans de famille.

Dans les dernières semaines de mon stage, j'ai créé et animé une activité avec les jeunes en préformation.

J'ai également pu prendre part au travail plus administratif et faire des téléphones pour des rendez vous, gérer la permanence téléphonique, et tous les petits tracas quotidien auxquels il faut faire face.

Chaque semaine, j'ai eu des entretiens avec mon Praticien Formateur (PF), afin de pouvoir faire un débriefing de certaines situations et avancer dans l'accomplissement de mes objectifs de stage.

Partie 2

Description et analyse du processus de formation pratique

Au début de mon stage, je me suis faite discrète et j'étais plutôt en retrait. En posture d'observation, j'ai apprivoisé petit à petit mon nouvel environnement et les gens qui y vivent, que ce soit l'équipe éducative ou les jeunes. C'est ma première expérience en Foyer, j'ai donc du apprendre à m'adapter au quotidien et à travailler en lien avec celui-ci. Les premières semaines je ne me suis donc pas réellement impliquée dans le travail éducatif, préférant comprendre et intégrer le fonctionnement de la maison ainsi que ces règles. J'avais besoin d'assimiler le cadre.

Petit à petit j'ai pu faire preuve d'autonomie et prendre un peu de distance. J'ai pris la responsabilité de certains actes du quotidien comme, faire le lien entre le foyer et la classe-atelier, faire la vaisselle, le service des repas, m'occuper de la distribution des médicaments des jeunes. Mais également inscrire les observations quotidiennes, ou intervenir lors des débriefings.

Au début, je suis très demandeuse de supervision et de contrôle de mon travail, car je ne veux pas faire d'erreur. Il m'est également arrivé régulièrement d'interroger mes collègues par rapport aux règles de la maison et leur application.

L'organisation de l'équipe éducative est faite de telle manière que durant toute la durée du stage j'ai travaillé avec les mêmes personnes. Cela m'a permis d'instaurer un rapport de confiance. Sachant que je n'étais jamais seule et que je pouvais demander de l'aide à tout instant, j'ai pu m'impliquer, prendre des responsabilités et faire preuve d'autonomie par rapport à l'équipe.

Avec le temps j'ai également pu trouver ma place au sein de l'équipe et gagner le respect des jeunes. Je suis passée du stade de simple stagiaire sans nom à celui d'Elisa, membres de l'équipe éducative. Par mes interventions, j'ai répondu plus régulièrement aux demandes des jeunes et me suis investie dans le travail éducatif. Mais cela n'a pas été sans peine. En effet être femme au milieu d'une population majoritairement masculine n'est pas toujours facile. Cela apporte certains avantages (facilité dans la création d'une bonne relation) et certains inconvénients (difficulté à faire respecter la distance relationnelle, rappeler les cadres régulièrement). Cependant, j'ai pu y faire face et je n'ai pas rencontré de problème majeur par rapport à cela.

Aujourd'hui je me sens à l'aise dans la vie du Foyer. J'ai trouvé ma place et cela me permet d'évoluer sans trop de peine au milieu des jeunes, et de m'investir plus concrètement dans le travail éducatif.

Étapes marquantes et significatives

Différents moments vécus lors de mon stage ont été important pour mon apprentissage. La plupart ont lieu régulièrement et font partie d'un processus marquant mon expérience.

Par exemple la construction de la relation avec les apprentis. Durant la semaine, les échanges sont rares car ils ne participent pas à toutes les activités et travaillent toute la journée. Le seul moment que je peux partager avec eux prend place les jeudis soir, lorsqu'ils nettoient leur chambre. A cette occasion, je peux entrer dans leur petit univers et discuter. Il est arrivé de partager des expériences vécues ou des avis. Ils ont appris à me connaître tout comme moi je l'ai fait avec eux. Cependant il est arrivé à plusieurs reprises que je leur rappelle le cadre dans lequel nous partageons cet échange, car je me suis sentie parfois trop considérée comme une de leur "pote ". Cela se remarquait à travers le changement de vocabulaire ou le tutoiement. Il est important pour moi de le leur rappeler car j'estime que cela fait partie intégrante du travail éducatif.

J'aime vivre ces jeudis soir, car j'apprécie de pouvoir développer la relation avec les apprentis, et cela m'a permis d'apprendre quand et comment poser les cadres avec des adolescents.

Une autre étape de mon stage m'a enseigné de nouvelles pratiques. Il m'a été demandé de créer et animer une activité. Choisir quel type d'animation faire, sur quel sujet, n'a pas été aisé. Mon choix s'est porté sur la création d'une fresque avec l'ensemble des jeunes de la préformation. Mon envie est de leur offrir un espace sur lequel ils peuvent s'exprimer sur un sujet donné. J'ai choisi de leur proposer le thème de la révolution, et de voir ce que cela réveille en eux. Ce projet a pris vie et se développe actuellement. Cependant il n'a pas été facile de trouver quand et avec qui faire cette animation. En effet, je n'ai pas immédiatement eu de disponibilité de la part de l'équipe éducative. Ils trouvaient l'idée bonne mais je n'ai pas trouvé quelqu'un de clairement motivé à y participer. Cela a eu pour conséquences que je ne savais où la placer dans le planning de la semaine. Après des appels au secours, j'ai trouvé une personne prête à partager ce moment et à m'aider dans son déroulement. J'ai donc pu insérer mon animation dans le programme de la classe avec une des institutrices

Cette première étape m'a permis de comprendre qu'il aurait été préférable de répondre à la question, "avec qui?" avant de répondre à "quoi?". J'aurais du choisir une direction à donner à mon animation et puis trouver qui m'accompagnerait, avant d'approfondir le sujet. Cela m'aurait permis de ne pas me retrouver dans cette impasse.

Certains événements m'ont permis de découvrir de nouveaux aspects du métier et d'affiner certaines de mes connaissances. Ils résultent de cheminement que j'ai vécu quotidiennement, plus que d'événements particuliers qui ont produit un déclic

Analyse critique du chemin parcouru

Plutôt réservée au début de mon stage, les différents événements que j'ai vécus m'ont permis de m'affirmer et m'investir dans le travail éducatif. Après un temps d'observation, nécessaire pour moi, j'ai su me faire une place et devenir chaque jour plus autonome. Je suis intervenue de manière adéquate lorsque je le pouvais, et me suis rapprochée de mes collègues quand une situation me posait problème ou n'était pas de ma responsabilité. Je me suis intéressé au travail fait par les éducateurs en vivant au quotidien avec eux.

Je me suis impliquée dans mon rôle en y retirant le maximum pour mon parcours d'apprenante. J'ai su prendre en compte les remarques qui m'étaient faites, quelles soient positives ou négatives. J'ai appris de mes erreurs, et j'ai développé des réflexes, des attentions que je n'avais pas.

J'ai pu identifier mes faiblesses et réfléchir sur des solutions à trouver pour y palier. Malgré le respect des échéances demandées, ma mauvaise gestion du stress m'a, à plusieurs reprises, mise en situation de stress car je m'y prenais trop tard.

J'ai énormément évolué lors de ce stage et muri professionnellement et personnellement.

Relation pédagogique avec le PF

Tout au long de mon stage, j'ai entretenu une relation extrêmement favorable avec mon PF. Grâce au temps dédié hebdomadairement à l'analyse pratique, j'ai pu prendre du recul sur ce que je vivais, et j'ai augmenté mes connaissances. Ces apports théoriques et la réflexion faite sur certaines situations m'ont permis de mieux comprendre ce que je vis. J'ai ainsi pu me sentir plus en confiance dans mon travail, mais également rassurée. J'ai été soutenue et aidée, ce qui m'a permis de m'investir et d'agir plus facilement. Mon PF a été une ressource importante pour moi lorsque je me suis trouvée face à des problèmes, dilemmes auxquels je ne pouvais répondre.

J'ai eu la chance de profiter d'un suivi pédagogique personnalisé extrêmement important pour mon évolution et mon apprentissage.

Relation avec l'environnement (bénéficiaires, équipe, hiérarchie, réseau)

La relation que j'entretiens avec les jeunes de la Fondation est plutôt saine. En effet, je n'ai pas rencontré de problèmes majeurs d'entente avec un jeune. Il est inévitable de se faire parfois rejeter, plus ou moins poliment. Cependant, j'estime avoir pu partager des moments privilégiés avec certains d'entre eux, à travers des discussions ou des activités. Il est naturel d'entretenir des relations plus fortes avec certains jeunes, les caractères et les affinités ne peuvent être les mêmes avec tout le monde. Mais j'ai pu échanger avec chacun d'entre eux, dans une relation de respect mutuel.

L'équipe éducative avec laquelle je travaille à été un plus lors de ce stage. Bien qu'elle ne représente que la moitié d'entre eux, j'ai pu partager de très bons moments en commun. La relation que j'ai vécu avec mon équipe éducative est de grande qualité et m'a permis de vivre dans un climat plus favorable durant l'ensemble du stage. Le fonctionnement de l'équipe, la complémentarité de chaque membre a fait que je ne me suis jamais sentie seule face à un événement ou un problème. J'ai trouvé une présence et un appui exceptionnel. Ils ont su répondre à mes interrogations et mes doutes, mais également me valoriser lors de mes réussites. Je me suis intégrée assez naturellement au groupe et j'y ai trouvé ma place. Je pense avoir été un bon élément de cet ensemble, en y apportant ma personnalité et mon fonctionnement.

Ma relation avec l'équipe éducative a été très harmonieuse et importante pour mon apprentissage.

La relation avec la hiérarchie a également été très bonne. Étant une petite institution, la Fondation Sandoz compte un directeur et un adjoint de direction, qui est mon PF. J'ai entretenu avec eux de bons rapports. J'ai pu me sentir libre de faire appel à leurs savoirs et leurs compétences lors de doutes et d'interrogations. J'estime avoir vécu une relation enrichissante avec la direction.

N'ayant pas eu réellement de lien avec le réseau externe de la Fondation, j'ai cependant vécu de très bons moments avec le réseau interne à l'institution. Que ce soit les maîtres d'atelier, les institutrices, ou le personnel des services généraux (comptable, secrétaire, cuisinier, aide de cuisine, lingère, femme de ménage, concierge), j'ai pu partager avec chacun des moments de discussion. J'ai entretenu de bonnes relations avec eux, en respectant le cadre de travail de chacun.

J'ai, dans l'ensemble de mon stage, partagé de très bonnes relations avec les gens croisés quotidiennement. La taille de l'institution permet de connaître chaque membre du réseau et de se sentir comme dans une « grande famille ». L'accueil qui m'a été fait et la place que j'ai su trouver ont fortement contribué à l'équilibre relationnel que j'ai vécu.

Partie 3

Autoévaluation basée sur les objectifs du DCPT 2ème partie à propos des activités: des étapes de progression, ajustements, événements particuliers, degré de réalisation des objectifs, résultats finaux. (Illustrer des situations, expliciter des savoirs et ressources personnelle mobilisées pour l'animation)

Compétence 1: « Développer l'expression professionnelle sous ses formes orales et écrites. »

Grâce à la pratique quotidienne j'ai développé considérablement cette compétence. En effet, que ce soit lors d'échanges formels ou informels, ou lors de séances, j'ai adapté mon vocabulaire au milieu dans lequel j'ai évolué. J'ai également appris à distinguer les informations importantes de celles qui le sont moins. En effet, lors de la transmission d'informations, il est judicieux de faire un tri, afin de se concentrer sur ce qui est important et de passer rapidement sur les informations connues de tous. J'ai pu remarquer que, lors d'une transmission, si celle-ci est trop longue et se perd dans de moindres détails, il est facile de se déconcentrer et de ne plus entendre celles qui sont importantes.

L'écriture des observations quotidiennes de chaque jeune m'a également permis d'adapter et de corriger les termes, ou expressions qui pourraient porter préjudice. Par exemple, il m'est arrivé régulièrement de découvrir que les jeunes étaient sortis fumer du cannabis et revenaient dans des états physique parfois peu corrects. Sachant qu'ils avaient fumé, j'avais tendance à écrire que le jeune a consommé du cannabis alors que je ne l'avais pas vu, par pure déduction. J'ai donc appris que si je veux être correcte dans mes observations, il est plus exact d'exprimer une suspicion de consommation.

Le manque de savoir théorique, de vocabulaire approprié a parfois été un obstacle. Mais je sais que cela va s'améliorer avec l'avancement de ma formation.

J'estime avoir acquis une compétence consciente dans certains actes du quotidien mais également une incompétence consciente, car il me manque des apports théoriques.

Compétence 2: « Se mettre en posture réflexive »

Cette compétence a été particulièrement travaillée lors de mes entretiens hebdomadaires avec mon PF. J'ai repris diverses situations que j'ai vécues et décrites dans mon carnet de bord. Une fois la situation exposée, une analyse est faite et des pistes pour la résolution et la compréhension du problème sont trouvées.

N'ayant pas encore acquis toutes les connaissances théoriques, il m'a été difficile de pouvoir faire, par moi-même, les liens entre la pratique et la théorie. En ce point, le PF a eu beaucoup d'importance car il a su m'expliquer ces concepts, et j'ai ainsi pu analyser mes pratiques. Lors de ces entretiens, des moyens visuels ont été utilisés afin de m'aider dans la compréhension. Des théories que j'avais pu utiliser lors de ma première année de formation telle que le cycle de Kolb ont été également utilisées.

Tout ceci m'a permis de faire évoluer certaines situations, mais également de mieux comprendre les actes éducatifs que j'ai appliqués, ainsi que ceux de l'équipe éducative.

Grâce à ces moments, j'ai développé ma capacité de réflexion sur les événements présents et acquis des nouveaux outils de compréhension. Bien qu'il me soit plutôt aisé de me mettre en posture réflexive, j'estime être en manque de connaissance théorique pour pouvoir l'exercer au mieux. Je pense donc me situer au niveau d'une incompétence consciente, concernant la même lacune que dans la compétence 1.

Compétence 3: « Connaitre les différents interlocuteurs professionnels (à l'interne) et se mettre en posture d'agent de communication. Être capable d'émettre un rapport circonstancié des événements institutionnels vécus »

Au début de mon stage, j'ai beaucoup observé ce qui se passait autour de moi. J'ai ainsi pu découvrir la fonction et le rôle de chaque employé de l'institution. Cela m'a permis de savoir où est la place de chacun et de créer la mienne au sein du Foyer.

Grâce à l'acquisition de cette compétence je me suis dirigée vers la bonne personne selon le besoin. La fonction de chacun est une connaissance que j'ai acquise assez rapidement, puisque les tâches sont réparties à chaque éducateur. Il m'a fallu plus de temps pour découvrir quel rôle ils ont dans le fonctionnement de l'équipe. Cependant, je pense avoir su le cerner, et me tourner vers la bonne

personne au bon moment. Par exemple, si j'ai besoin d'être éclairée sur une règle de la maison, je sais exactement à qui m'adresser pour avoir une information précise.

Je pense également avoir su me faire une place au sein de l'équipe éducative. Ma fonction étant celle de stagiaire, je suis un « électron libre », participant, au maximum, aux activités et aux moments de vie quotidienne. Cependant, ma fonction a été aussi celle d'être le seul élément féminin de l'équipe en fin de semaine. En effet, ma collègue est en formation les jeudis et vendredis, et l'équipe devient alors uniquement masculine. C'est pourquoi j'ai pris plus de responsabilité envers les filles en fin de semaine, assurant les levers, le contrôle des chambres, les lingeeries, etc., afin de respecter au mieux leur intimité et de pouvoir adapter le travail éducatif. Je l'ai notamment remarqué lorsqu'une jeune devait prendre un rendez vous chez le gynécologue, mais voulait le faire uniquement avec une éducatrice. Son souhait a pu ainsi être respecté. Mon rôle a été celui d'apprenante. J'ai en effet profité du savoir des éducateurs avec qui je travaille pour développer mes connaissances. Cependant, j'ai également investi par ma personnalité mon rôle. Tout d'abord en tant que femme, mais également avec un côté maternel qui fait partie de ma personne. En effet, lorsqu'un jeune est malade, je suis très rapidement à l'écoute et « aux petits soins ».

Je pense avoir une compétence consciente de la fonction et du rôle de chaque membre de mon équipe éducative et du mien, mais également de chaque employé de la Fondation Sandoz.

Compétence 4: « Apprendre à conduire des entretiens dans la pratique professionnelle »

Lors de ma pratique professionnelle, je n'ai pas animé d'entretiens formels, car cela ne faisait pas partie des tâches qui m'étaient attribuées. Cependant, j'ai régulièrement assisté à divers entretiens menés par des éducateurs ; qu'ils soient fait dans un cadre extérieur avec un patron d'entreprises et des maîtres d'apprentissage, ou à l'interne du Foyer lors des évaluations ou des « recadrages » d'un jeune.

J'ai également assisté à un bilan de famille avec le responsable pédagogique et à des synthèses.

Les entretiens que j'ai pu vivre plus directement sont plutôt de types informels, lors de discussion avec un ou plusieurs jeunes.

Dans le cadre des tâches et responsabilités que j'ai eu en tant que stagiaire, j'estime avoir pu développer et travailler cette compétence. J'ai su entretenir une relation positive avec les jeunes et me mettre à l'écoute quand cela était nécessaire. Cependant il me reste certains points à travailler comme l'animation d'entretien formels et de réunions, mais également développer mes connaissances et les outils qui me seront nécessaires pour favoriser l'expression de la demande. En effet, je crois ne pas avoir les compétences nécessaires. Je sais être à l'écoute mais je ne sais pas comment créer un climat et trouver les mots qui permettront au jeune de s'exprimer malgré ses difficultés.

Je pense donc avoir une compétence consciente pour ce qui est de l'écoute et de la relation, mais j'ai une incompétence consciente pour tous ce qui concerne l'animation d'entretiens.

Compétence 5: « Avoir une vision précise du fonctionnement institutionnel »

A travers la lecture du concept pédagogique de la Fondation Sandoz ainsi que l'entretien que j'ai eu avec le directeur, j'ai approfondi mes connaissances de l'organigramme de l'institution, mais également de son fonctionnement au niveau économique et légal. J'ai découvert comment sont gérés les budgets, qui décide de leurs répartitions, etc,....

La journée passée en classe m'a informée sur le type de suivi personnalisé dont chaque jeune profite. J'ai découvert les différents outils utilisés pour l'apprentissage scolaire, et l'adaptation constante du travail au rythme de l'adolescent.

Je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion d'assister à un bilan d'apprentissage, les circonstances ne le permettant pas toujours, car l'adolescent vit une situation de crise.

Je pense donc avoir une compétence consciente du rôle de l'institution et de chaque membre du réseau interne ainsi que de son fonctionnement. Il me reste quelques points à travailler, comme la rencontre avec le maître d'apprentissage, mais je suis en bonne voie.

Compétence 6: « Poser un regard "déontologique" sur la pratique éducative au sein de l'institution »

Lors des entretiens avec mon PF, mais également durant les débriefings avec l'équipe éducative, je me suis interrogée sur certains phénomènes qui ont éveillé ma curiosité. Un sujet m'a tout particulièrement fait réfléchir tout au long de mon stage et m'a interpellée sur la pratique éducative. La consommation d'alcool, de cannabis et parfois de drogues dures, plus ou moins intense, ce besoin de « défonce » dont je ne comprenais pas toujours la raison et la pratique éducative qui lui est liée, m'ont poussée à me renseigner auprès de collègues et de personnes de référence, comme mon PF ou le directeur. J'ai su trouver des réponses à certaines questions, mais également des pistes de réflexion que j'ai, par la suite développées. Malgré tout, ce sujet reste ouvert pour moi, car je n'ai pas toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir exercer une réflexion juste et personnelle.

Je pense donc avoir une incompétence consciente lors d'une réflexion déontologique. Mon caractère curieux provoque beaucoup d'interrogations. Je pense être sensible aux questions d'éthique et de déontologie, et j'y porte un grand intérêt. Je suis capable de faire appel à d'autres professionnels qui me renseignent et me donnent leur vision. Cependant je manque de connaissances pratiques et théoriques pour pouvoir faire seule cette réflexion. Mon manque d'expérience se remarque, mais l'intention est là et les questionnements sont soulevés.

Partie 4 Identification des compétences acquises

Le travail que j'ai fourni lors de ce stage m'as permis d'acquérir et de développer de nouvelles compétences dans l'expression écrite et orale professionnelle⁴. J'ai trouvé ma place au sein de l'institution, de l'équipe éducative et des bénéficiaires et entretenu une relation positive avec chacun, j'ai appris à transmettre des informations de façon précise et

⁴ Compétence 1.4 / 3.3 / 4.5 du référentiel de compétences pour la formation Bachelor en travail social

claire en utilisant les outils à ma disposition et j'ai su m'organiser dans mon travail afin de respecter les échéances, malgré le fait que je m'y prend au dernier moment. J'ai identifié la fonction et le rôle de chacun en me dirigeant vers la personne la plus adaptée lorsque j'en ai eu besoin ou pour répondre à la demande d'un jeune.

J'ai également pu développer ma réflexion et pris du recul sur mes actes. J'ai rencontré de nouvelles interrogations et découvert des pistes de réflexion.

A travers ce rapport et l'évaluation de mes compétences, j'ai identifié mes connaissances et mes besoins de formation.

Appréciation et repérage des compétences qu'il faut encore développer

Une des plus grande lacune de ce stage est mon manque de connaissances théoriques, En effet je ne possède pas encore la "boîte à outils" nécessaire pour agir de manière adéquate dans de nombreuses situations. Ce manque provoque chez moi des doutes par rapport à mes actes. Je n'ai pas de théories grâce auxquelles j'ai trouvé des clefs de résolutions. Cependant ces compétences sont en travail. En effet, j'ai été capable de soulever des questions ou d'engager une réflexion, mais il me manque le savoir pour y répondre. Je pourrais l'acquérir lors de ma deuxième période de formation théorique qui sera axée sur l'éducation.

La conduite d'entretien est également en phase d'apprentissage. En effet, mon cahier des charges ne me demande pas d'animer moi même un entretien ou une réunion. J'ai découvert son fonctionnement en y assistant, et en observant les différentes manières de faire. J'ai été sensibilisée à cette partie du travail éducatif. Actuellement, je commence à développer cette compétence en créant une animation, mais je pourrais la développer lors de ma seconde période de formation pratique.

Un autre aspect du travail de l'éducateur n'a pas pu être exercé. Je n'ai actuellement pas travaillé avec le réseau externe de la Fondation Sandoz. Là aussi j'ai assisté à des réunions ou des entretiens avec les familles ou des patrons par exemple, mais je n'y ai pas participé. J'ai donc développé ces connaissances au niveau interne de l'institution mais pas avec l'entier du réseau.

Ces manques sont dus au fait que je suis apprenante éducatrice, et qu'il est tout a fait naturel que je ne puisse pas endosser des responsabilités qui demandent une certaines expérience et de nombreuses connaissances.

Je pense être à un bon niveau d'apprentissage après cette première période de formation pratique.

Partie 5 Inventaire des découvertes professionnelles et personnelles

Le but de ce stage était pour moi de découvrir une population à laquelle je m'intéresse depuis longtemps et de vivre son quotidien. Je voulais développer mes connaissances et voir si je pouvais créer une relation avec eux et évoluer positivement.

Au niveau professionnel j'ai découvert une nouvelle population, mais également un cadre de travail que je ne connaissais pas. Ce stage a été ma première expérience en Foyer.

J'ai apprivoisé une pédagogie différente avec laquelle je me suis sentie épanouie, j'ai découvert de nouveaux outils et concepts, comme les énéagrammes par exemple. J'ai

appris à travailler dans une équipe nombreuse où il y a une multitude de personnalités et de fonctionnements différents, qui se complètent.

Au niveau personnel, cette expérience a été très enrichissante. J'ai remarqué à quel point il est essentiel pour moi d'avoir des relations dans lesquelles il y a des échanges, du répondeur. J'ai apprécié ce côté imprévu de l'adolescence. Je me suis découverte un intérêt grandissant pour cette population et une volonté d'apprendre à les connaître. J'ai pris connaissance de mes faiblesses et de mes forces. J'ai muri et changé de regard sur l'adolescence. Alors que j'étais plutôt dans l'incompréhension des phénomènes "extrêmes" qui touchent cette période de la vie, j'ai appris qu'il n'y a rien de nouveau. Cette tendance à tester les limites, à les dépasser, est une des caractéristiques de l'adolescence, un âge où l'on se découvre ainsi que le monde qui nous entoure. Elle existe depuis toujours mais prend des formes différentes selon le milieu ou l'époque.

J'ai effacé le jugement que je pouvais avoir, et j'ai pris du recul par rapport à ces jeunes et à moi-même. J'ai réfléchi à mes actes et j'ai pu évoluer positivement.

Ce stage m'a réconfortée dans mon choix de devenir éducatrice, et m'a montré le type de population avec laquelle j'ai envie de travailler.

J'ai appris à accepter mes faiblesses et à les travailler, mais également à reconnaître mes forces.

Je ressors de ce stage grandie, avec des choix d'avenir qui se précisent, et un nouvel élan de motivation dans mon apprentissage.

Partie 6 *Ouvrages et documents de référence*

- *Concept pédagogique du Foyer-Atelier*, Fondation J&M Sandoz, 2000
- Référentiel de compétences pour la formation Bachelor en travail social, in *Lignes directrices pour la formation pratique en travail social*, HEF-TS, Givisiez, 2010, Annexe 1
- *Cahier des charges de la stagiaire*, Fondation J&M Sandoz
- Carnet de Bord

Contrat Pédagogique Tripartite, signatures :

Le Locle, 9 décembre 2011

La stagiaire, Elisa Rosselli

Le praticien formateur, Thierry Degoumois

Classe de préformation professionnelle : "Le plus important, pour moi, ça sera de trouver une place d'apprentissage pour la rentrée..."





*Le traditionnel derby adultes-adolescents s'est terminé dans la bonne humeur - sans carton rouge !
ps : l'important c'est de participer, bien sûr... Mais ceux qui aiment le sport veulent connaître le
résultat : 7-6 !*



L'homme à la recherche de son humanité

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s - Le Locle - Suisse

